

REQUEST FOR PROPOSALS

Titre : MISE A JOUR DES CONTENUS DU PORTAIL WEB CBIT ET AMELIORATION DES FONCTIONALITES DU PORTAIL

RFP No: N° 020 GEF-CBIT/AO/CI

Date d'émission: 04 Novembre 2022

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet CBIT, Conservation International sollicite de la part des consultants nationaux ou des cabinets de consultance à soumettre leurs meilleures offres pour la **mise à jour des contenus du portail web cbit et amelioration des fonctionalites du portail.**

2. Aperçu du projet

Conservation International avec le *Projet GEF-CBIT* (renforcement de la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments de transparence de l'accord de Paris à Madagascar) sont les entités chargées de l'exécution du projet.

3. Terme de référence

(voir P.J No 02)

4. Détails de soumission

- a. **Date limite.** Les offres doivent contenir une proposition technique et une proposition financière à envoyer en version physique au bureau de Conservation International Lot II W 27 D rue Vittori François Ankorahotra – Antananarivo 101 **ET** en version numérique à l'adresse email infos.cimadagascar@moov.mg et en copie bnccreddplus.cbit@gmail.com au plus tard le **23 novembre 2022 à dix-sept heures (17h)** portant la référence “**N° 020 GEF-CBIT/AO/CI - Portail web CBIT**”

Tous les dossiers reçus après la date et l'heure indiquées sont irrecevables et rejetées.

- b. **Validité de l'offre.** 90 jours à compter de la date limite de soumission.
- c. **Clarifications.** Les questions peuvent être soumises à infos.cimadagascar@moov.mg avant le 16 novembre 2022. L'objet du courriel doit contenir : “**N° 020 GEF-CBIT/AO/CI - Portail web CBIT**”
- d. **CI** répondra par écrit aux clarifications soumises avant la date spécifiée dans le calendrier ci-dessous. Les réponses aux questions qui peuvent être d'intérêt commun pour tous les soumissionnaires seront affichées sur le site Web de CI et/ou communiquées par courriel.
- e. **Modifications.** À tout moment avant la date limite de soumission des propositions, CI peut, pour quelque raison que ce soit, modifier les documents de la DP par un

amendement qui sera affiché sur le site Web de CI et/ou communiqué par courriel.

5. Qualifications requises

a) Requisites

- La présente mission s'adresse aux professionnels ayant des compétences confirmées dans les applications web dynamiques et des systèmes d'information géographique, des références dans les domaines du développement d'applications web et SIG, des connaissances des aspects collatéraux de la conception, de la réalisation et de l'hébergement de sites Web.
- La mission doit être conduite par un consultant, en règle vis-à-vis de l'administration du pays de son siège social
- Être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum niveau Bac+4) dans le domaine des Technologies l'information et de la Communication (TIC) ou tous autres domaines liés aux TIC
- Disposer d'au moins cinq (5) ans dans la conduite de projets web et une expérience avérée dans le développement de plateforme web de gestion de contenu ; en outre, il devra disposer d'une expertise dans le développement d'applications web et une bonne maîtrise des outils de développement web (système de gestion de contenu (CMS), HTML, XML, PHP, java, Javascript, MySQL, PostgreSQL etc.). Il devra justifier d'une expérience avérée du CSS et des normes du World Wide Web Consortium (W3C)
- Capacité linguistique en malagasy, en anglais et en français est exigée avec une excellente compétence rédactionnelle dans les trois langues.

b) Souhaitées

- Ayant d'expérience professionnelle à **Madagascar**.

6. Documents à inclure dans la proposition

Toutes les propositions doivent être soumis en un seul volume, composées de :

- La proposition technique
- La proposition financière, et
- L'engagement du soumissionnaire en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale.

Le présent dossier d'appel d'offres n'oblige pas CI à exécuter un contrat ni à lui engager à payer les frais pour la préparation ou la soumission des propositions. En outre, CI se réserve le droit de rejeter toute proposition, si une telle action est considérée comme étant dans le meilleur intérêt de CI.

6-1. Proposition technique

La proposition technique doit comprendre les parties suivantes :

- Partie 1 : l'approche technique, la méthodologie et le plan de travail détaillé.

La proposition technique doit décrire en détail l'approche proposée par le soumissionnaire pour l'exécution des exigences décrites à la section 2 : les termes de référence. Elle doit démontrer une compréhension claire

des tâches à entreprendre et des responsabilités de toutes les parties concernées. Le soumissionnaire doit inclure dans la proposition technique le personnel à affecter pour chaque tâche et définir les missions à lui confier, le moyen matériel à utiliser, les sous-traitants qui seront engagés pour exécuter les services requis.

- Partie 2 : la gestion et l'organisation de l'intervention du personnel clé. Tous les curriculum vitae du personnel clé doivent être joints en annexe de la proposition technique. Les CV doivent démontrer les qualifications de haut niveau pour effectuer la prestation décrite. Chaque personnel doit avoir cinq (5) ans d'expériences au minimum dans le domaine du changement climatique en particulier les métadonnées, protocoles de collecte des données, registre carbone.
- Partie 3 : la performance et les expériences similaires du soumissionnaire avec trois références de clients. Veuillez inclure les descriptions des projets ou missions similaires antérieures.

6-2. La proposition financière :

Les soumissionnaires doivent présenter leur proposition suivant le modèle « budget détaillé » stipulé dans la section 12-pieces jointes 3. La durée de validité de la proposition financière est fixée à **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date de la remise de soumission. La proposition de coût détaillé sert à déterminer les propositions les plus avantageuses et sera la base de négociation pour l'attribution du contrat. Le coût proposé doit inclure tous les bénéfices, les frais et les taxes afférents. Les coûts supplémentaires ne peuvent pas être inclus après l'attribution. Les révisions aux coûts proposés ne peuvent être apportées après la soumission, à moins que CI ne le demande expressément si la proposition du soumissionnaire est acceptée. Néanmoins, les soumissionnaires doivent fournir un budget détaillé indiquant les principaux postes de dépenses et toutes les rubriques entrant dans la mission. Ainsi, les offres doivent indiquer les prix unitaires, les quantités et le montant total. Toutes les informations de coût doivent être libellées en **ARIARY**. Les soumissionnaires doivent fournir les informations justifiant les détails de chaque élément de coût ou du poste aux fins d'une analyse complète. CI se réserve le droit de demander des informations supplémentaires sur les coûts si le comité d'évaluation a des doutes quant au caractère raisonnable ou à l'exhaustivité de la proposition financière du soumissionnaire.

7. **Critère d'évaluation** : En évaluant les propositions, CI cherchera à obtenir le meilleur rapport qualité/prix en tenant compte des mérites des propositions techniques et des coûts. Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants:

Proposition technique	Points
Connaissance en changement climatique, Adaptation, Atténuation, texte et traités sur le climat	5
Expériences en développement, design, installation et maintenance des pages web et du portail web	10
Expériences en formation, coaching, suivi et assistance technique	5
Pertinence de la méthodologie adoptée aux termes de référence	15
Conformité du plan de travail proposé avec les termes de référence	15
total	50
Expertise technique pertinente au projet	
Bonne constitution de l'équipe	10
Expériences Staff (CV, Thématique, Région)	10
total	20
Appropriate budget	
total	30
TOTAL	100

8. **calendrier de soumission:**

Date de publication	04 novembre 2022
Date limite pour les questions écrites	16 novembre 2022
Clarifications fournies aux soumissionnaires	17 novembre 2022
Date limite de soumission	23 novembre 2022 à 17 heures
Sélection finale	02 décembre 2022

9. **Résultat du processus de l'appel d'offre**

CI envisage de conclure un contrat avec le soumissionnaire sélectionné d'ici le 02 décembre 2022. Tout accord résultant sera soumis aux termes et conditions de l'accord de services de CI. Un modèle d'accord peut être fourni sur demande.

Cette demande de propositions ne constitue pas une obligation pour CI à exécuter un contrat, ni à payer les frais encourus dans la préparation ou la soumission des propositions. En outre, CI se réserve le droit de rejeter toutes les offres, si une telle action est considérée comme étant dans le meilleur intérêt de CI. CI sélectionnera, à sa seule discrétion, la proposition gagnante et n'est pas obligé de partager les résultats d'évaluation individuels.

10. Confidentialité Toutes les informations exclusives fournies par le soumissionnaire seront traitées de manière confidentielle et ne seront pas partagées avec les candidats potentiels ou réels au cours du processus d'appel d'offres. Ceci inclut, sans s'y limiter, les offres de prix, les propositions de coûts et les propositions techniques. CI peut, mais n'est pas obligé, de publier les adjudications sur son site Web public après la fin du processus de sollicitation et l'attribution du contrat. Les résultats de l'évaluation de CI sont confidentiels et la notation des candidats ne sera pas partagée entre les soumissionnaires.

11. Code d'éthique La réputation de Conversation International (CI) découle de notre attachement à nos valeurs fondamentales : intégrité, respect, courage, optimisme, passion et travail d'équipe. Le code d'éthique de CI (le "code") fournit aux employés de CI, aux fournisseurs de services, aux experts, aux stagiaires et aux bénévoles des conseils sur la mise en pratique des valeurs fondamentales de CI et définit des normes minimales de conduite d'éthiques que toutes les parties doivent respecter.

Pour être recevable, tous les candidats doivent signer une déclaration de transparence, d'intégrité, de responsabilité environnementale et sociale.

Toute violation du code de déontologie et de l'intégrité du processus de passation de marchés ainsi que de tous les documents doivent être signalés à CI via son service d'assistance en matière d'éthique à l'adresse www.ci.ethicspoint.com.

12. Pièces jointes:

Pièce jointe 1:

**Engagement du candidat en matière de transparence, d'intégrité, de responsabilité
environnementale et sociale.**

Dossier d'appel d'offres : N° 020 GEF-CBIT/AO/CI

Objet : mise à jour des contenus du portail web cbit et amélioration des fonctionnalités du portail

Tous les candidats s'engagent à appliquer les normes de conduite les plus élevées en préparant, en soumettant leurs offres. Et, s'ils sont sélectionnés, ils se chargeront éventuellement des travaux spécifiés lesquels se conforment au code d'éthique de CI.

CI s'appuie sur l'intégrité personnelle, le bon jugement et le bon sens de tous les tiers parties agissant à son nom ou fournissant des services à l'organisation pour traiter des problèmes qui ne sont pas expressément traités par le Code ou comme indiqué ci-dessous/

1- En conformité avec le code d'éthique, nous certifions que :

- a) Nous comprenons et acceptons que CI ainsi ses partenaires contractuels, ses bénéficiaires et les autres parties avec lesquelles nous travaillons sont tenus de s'engager à respecter les normes les plus élevées de transparence, d'équité et d'intégrité en matière de la passation de marchés.

2- En conformité avec le respect des normes sociales et environnementales, nous certifions que :

- a) Nous nous engageons à respecter les normes élevées d'éthique et d'intégrité ainsi que toutes les lois applicables dans l'ensemble de nos opérations, y compris l'interdiction des actions en rapport avec le Trafic des personnes, le travail des enfants, le travail forcé, les abus sexuels, l'exploitation ou le harcèlement. Nous respectons les droits de l'homme internationalement proclamés et ne prenons aucune mesure qui contribue à la violation des droits de l'homme. Nous protégeons ceux qui sont les plus vulnérables aux violations de leurs droits et des écosystèmes qui les soutiennent.
- b) Nous respectons et appliquons pleinement les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale, y compris les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, conformément aux lois et règlements applicables au pays où le contrat doit être exécuté.

3- Pour ce qui est de notre éligibilité et notre conduite professionnelle, nous certifions que :

- a) Nous ne sommes pas et aucun de nos affiliés (membres, employés, sous-traitants et consultants) en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de cessation d'activité ou de faute professionnelle grave telle que déterminée par un Organisme de réglementation responsable d'octroi de licences et/ou de la réglementation des activités du candidat.
- b) Nous n'avons pas commis et nous ne livrerons pas à des actes criminels ou frauduleux. Nous n'avons pas été condamnés au cours des cinq dernières années par un jugement définitif pour des infractions telles que la fraude ou la corruption, le blanchiment d'argent ou la faute professionnelle.

- c) Nous n'avons pas été impliqués dans la rédaction ou la recommandation de l'étendue technique de ce document de sollicitation.
- d) Nous ne sommes pas engagés dans aucune collusion ou fixation de prix avec d'autres candidats.
- e) Nous n'avons pas fait de promesses, d'offres ou de subventions, directement ou indirectement, à des employés de CI impliqués dans cette acquisition, ou à un fonctionnaire du gouvernement en relation avec le contrat à exécuter, dans l'intention d'influencer indûment une décision ou de recevoir un avantage indu.
- f) Nous avons pris aucune mesure et ne prendrons aucune mesure pour limiter ou restreindre l'accès d'autres entreprises, d'organisation ou d'individus à participer au processus d'appel d'offres lancé par CI.
- g) Nous avons rempli nos obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou des impôts conformément aux dispositions en vigueur du pays où le contrat doit être exécuté.
- h) Nous n'avons pas fourni et prendrons toutes les mesures raisonnables pour nous assurer que nous ne fournissons pas et n'octroierons sciemment un soutien matériel ou de ressources à toute personne ou entité qui commet, tente de commettre, préconise, facilite ou participe à des actes terroristes, ou a commis, tenté de commettre, faciliter ou participer à des actes terroristes, et nous nous conformons à toutes les lois applicables en matière de financement antiterroriste et de blanchiment d'argent (y compris USA Patriot Act et Us Executive Order 13224).
- i) Nous certifions que ni nous ni nos administrateurs, dirigeants, personnels clés ou bénéficiaires effectifs ne sommes inclus dans une liste de sanctions financières ou économiques, d'exclusion ou de suspension adoptées par les États-Unis, les Nations Unies, l'Union Européenne, la Banque Mondiale ou les Services généraux de la liste de l'administration des parties exclues des programmes d'approvisionnement fédéral ou de non-approvisionnement conformément aux OCOM 12549 et 12689 " exclusion et suspension".

Nom : _____

Signature : _____

Titre : _____

Date : _____

Antananarivo le, 02 novembre 2022

Léa RAKOTOMALALA
Senior Director, Opérations

Piece jointe 2 :

TERMES DE REFERENCE

Pour le recrutement d'un consultant national Pour la « mise à jour des contenus du portail web cbt et amelioration des fonctionalites du portail » (output 2.1.1)

Titre du projet : Renforcement de la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments de transparence de l'Accord de Paris

1. Contexte

Madagascar a ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatique et l'Accord de Paris respectivement en 1998 et en 2016. Vis-à-vis de ces traités, Madagascar est tenu de remplir ses engagements de rapportage sous le cadre de transparence de l'Accord de Paris, aligné avec sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN). Dans ce sens, le Gouvernement de la République de Madagascar a bénéficié d'un appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial pour mettre en œuvre un projet intitulé « renforcement de la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments de transparence de l'Accord de Paris ». Le projet est d'une durée de vingt-quatre mois, et vise principalement à (i) établir les outils nécessaires pour mettre en œuvre les éléments de transparences de l'Accord de Paris, (ii) combler les lacunes technologiques relatives aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre, (iii) et renforcer les capacités des secteurs et des acteurs sur les activités de transparences.

Parmi les initiatives importantes du projet figurent la mise en place d'un portail web CBIT qui centralisera les informations sur le changement climatique, permettra d'améliorer la gestion des données et de faciliter la coordination et le partage systémiques des données entre les secteurs publics et privés. Le portail permettra également d'améliorer l'accès du public aux informations relatives à la CDN de Madagascar et sa mise en œuvre.

Le site web sera hébergé par le Bureau National des Changements Climatiques et de la REDD+ auprès du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Durant cette deuxième année de mise en œuvre du projet, un consultant sera recruté afin d'améliorer le contenu du site ainsi que la fonctionnalité du portail web CBIT Madagascar.

2. Objectifs, livrables et tâches clés

2.1. Objectifs

Objectif général :

Assurer une meilleure centralisation, circulation et diffusion des informations et données sur le changement climatique par le biais du portail CBIT hébergé par le MEDD/BNCCREDD+.

Objectifs spécifiques

Mettre à jour le portail web afin de :

- Améliorer le contenu du portail
- Faciliter l'accès du public aux informations relatives aux changements climatiques, à la CDN, à l'adaptation, à l'atténuation, aux inventaires des gaz à effets de serre, aux données sur le climat et aux expériences des autres pays, etc.
- Fournir des accès aux portails pour les secteurs concernés par l'adaptation et l'atténuation du changement climatique
- Promouvoir la cohérence et la transparence des actions et politiques sur le changement climatique
- Sensibiliser le public, les parties prenantes sur le nouveau régime climatique créé par l'Accord de Paris et la politique climatique de Madagascar
- Partager les informations et données relatives au Marché carbone
- Favoriser les collaborations entre les secteurs

2.2. Description des taches

En concertation avec l'équipe du projet CBIT, et du BNCCREDD+, le prestataire devra :

(i). Etoffer le contenu du portail, les modifications porteront principalement sur :

- Page d'accueil : CBIT, actualités, parties prenantes, calendrier, recherche, informations, articles, contact CI et images à enlever
- Menu MEDD : organigramme, lien MEDD, BNCC-REDD+, contact, lien vers CBIT Platform, recrutement
- Menu Parties prenantes : sous-menu SECTEURS, sous-menu LIENS SITE WEB des parties prenantes
- Menu changement climatique :
 - Sous-menu données climatiques : texte, lien Météo, lien GIEC
 - Sous-menu : Les Référentiels Internationaux Relatifs Aux Changements Climatiques : texte, document à télécharger
 - Sous-menu Adaptation : texte, PNA,
 - Sous-menu atténuation : texte, NAMA, MDP, REDD+, Registre carbone, MCV, Inventaires de GES
 - Sous-menu Technologie et Changement climatique : Evaluation des Besoins en Technologies (EBT ou TNA)

- Sous-menu Financement climatique : texte, Fonds d'Adaptation, FEM et lien, GCF et lien, ...
 - Sous-menu COP : historique, décisions COP,
 - Sous-menu IEC
 - Sous-menu Genre et Climat
 - Sous-menu Rapports nationaux : Communication nationale, Biennial Update Report, Communication d'Adaptation
 - Sous-menu Lexique
 - Menu Accord de Paris
 - Accord de Paris
 - CDN de Madagascar
 - Menu INITIATIVES :
 - Bonnes pratiques par secteur
 - Menu CALENDRIER
 - Menu DOCUMENTS
 - Menu RESULTATS DES RECHERCHES
 - Ajout de vidéo, image, etc.
- (ii). Améliorer la structure, la maquette du site, modifier les rubriques et ajouter d'autres fonctionnalités**
- Cartographie
 - Bannière
 - Permettre aux secteurs (secteurs concernés par l'adaptation et l'atténuation) d'accéder directement dans le portail en leur attribuant un champ spécifique afin qu'ils puissent alimenter le site
 - Création menu : catégorisation
 - Création de groupes de discussion des acteurs : Création de comptes et Attribution de droits d'utilisation
- (iii). Former l'équipe du BNCCREDD+**
- (iv). Former les secteurs sur l'utilisation du portail.**

2.3. Livrables

Le consultant est astreint à la production des rapports et d'un portail web fonctionnel.

- Rapport de démarrage détaillant la compréhension/interprétation des termes de référence ; la méthodologie d'exécution de la mission ; le plan de travail et le calendrier de mise en œuvre convenus avec le BNCC et CI-Madagascar, soumis 5 jours après la signature du contrat.
- Rapport intermédiaire présentant l'état d'avancement des travaux avec l'amélioration des contenus, de la structure, des maquettes et des rubriques du web portal et base des données et application web pour le système métadonnées.
- Portail web dynamique, fonctionnel et avec de nouvelles fonctionnalités
- Rapport de la formation de l'équipe désigné par le BNCCREDD+ à l'administration du portail web et des représentants des secteurs.
- Rapport final de la prestation soumis 15j au plus tard avant le terme de la mission pour être validé par BNCCREDD+ et CI

3. Calendrier estimé

La durée de la prestation est de 15 jours (ouvrables), s'étalant du mois Juin 2022 au mois de Juillet 2022.

4. Emplacement de la tâche/déplacements applicables

Le consultant travaillera obligatoirement avec le BNCCREDD+, Conservation International, et les secteurs concernés (publics, privés), à partir de sa base d'opération, et devra effectuer des visites aux parties prenantes identifiées à Madagascar.

5. Compétences et expérience requises

- La présente mission s'adresse aux professionnels ayant des compétences confirmées dans les applications web dynamiques et des systèmes d'information géographique, des références dans les domaines du développement d'applications web et SIG, des connaissances des aspects collatéraux de la conception, de la réalisation et de l'hébergement de sites Web.
- La mission doit être conduite par un consultant, en règle vis-à-vis de l'administration du pays de son siège social
- Être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum niveau Bac+4) dans le domaine des Technologies l'information et de la Communication (TIC) ou tous autres domaines liés aux TIC
- Disposer d'au moins cinq (5) ans dans la conduite de projets web et une expérience avérée dans le développement de plateforme web de gestion de contenu ; en outre, il devra disposer d'une expertise dans le développement d'applications web et une bonne maîtrise des outils de développement web (système de gestion de contenu (CMS), HTML, XML, PHP, java, Javascript,

MySQL, PostgreSQL etc.). Il devra justifier d'une expérience avérée du CSS et des normes du World Wide Web Consortium (W3C)

- Capacité linguistique en malagasy, en anglais et en français est exigée avec une excellente compétence rédactionnelle dans les trois langues.

6. Annexes aux TDR

6.1. BUDGET PREVISIONNEL ET REPORTING

- i. Format : les budgets doivent être préparés et soumis dans Microsoft Excel et indiquer explicitement toutes les unités (p. ex., jours de travail), les coûts unitaires (p. ex., taux quotidiens chargés) et les coûts totaux. Les fichiers Excel doivent être "déverrouillés" et montrer tous les calculs.
- ii. Coûts inclus : les budgets doivent inclure des lignes pour :
 - a. Travail, par expert individuel, en HJ, multiplié soit par un salaire journalier de base (MGA). Les taux quotidiens proposés doivent être conformes aux qualifications représentées dans les curriculum vitae des personnes nommées.
 - b. Autres coûts directs.
- iii. Justification du budget : un exposé du budget doit accompagner la feuille de calcul du budget et justifier les coûts proposés.

6.2. DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les dossiers de soumission doivent être rédigés en français et contenir :

- Une lettre de motivation décrivant, entre autres, ses expériences sur des missions équivalentes, accompagnée d'un CV détaillé avec photo ;
- Une proposition financière qui doit être présentée avec l'en-tête, la signature ainsi que les coordonnées fiscales du consultant (à défaut des coordonnées fiscales, il faut qu'il y ait l'adresse physique).
- Une proposition technique : un document décrivant sa compréhension et son interprétation des TDRs, l'approche et la méthodologie utilisées pour entreprendre la mission, le calendrier d'exécution des activités et la déclaration des capacités personnelles et organisationnelles.

Les offres sont à soumettre en version numérique **et** physique sous pli fermé dans une enveloppe.

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumettre leurs propositions en version numérique à l'adresse email : infos.cimadagascar@moov.mg et en copie bnccreddplus.cbit@gmail.com avec

la mention “**N° 020 GEF-CBIT/AO/CI - Portail web CBIT**” en objet du mail **ET** en version physique à l’adresse : Conservation international (CI), sise au Lot II W 27 D Rue Vittori François Ankorahotra – Antananarivo, au plus tard le 23 novembre 2022 à dix-sept heures (17h) portant la référence “**N° 020 GEF-CBIT/AO/CI - Portail web CBIT**”.

Tous les dossiers reçus après la date et l’heure indiquées sont irrecevables et rejetées.

Seules les candidatures présélectionnées feront l’objet d’une notification pour entretien.

Piece jointe 3 : Modèle de proposition de coûts

La proposition de coût doit être tout compris des bénéfices, frais ou taxes. Les coûts supplémentaires ne peuvent pas être inclus après l'attribution, et les révisions des coûts proposés ne peuvent pas être faites après la soumission, à moins que CI ne le demande expressément si la proposition de l'offrant est acceptée. Néanmoins, aux fins de la proposition, les offrants doivent fournir un budget détaillé indiquant les principaux postes de dépenses. Les offres doivent indiquer les prix unitaires, les quantités et le prix total. Tous les articles, services, etc. doivent être clairement étiquetés et inclus dans le prix total proposé. Toutes les informations sur les coûts doivent être exprimées en ARIARY.

S'il est sélectionné, l'offrant fera tout son possible pour minimiser le financement de toute taxe sur les biens et services, ou sur l'importation, la fabrication, l'achat ou la fourniture de ceux-ci. Si l'offrant peut demander un remboursement des taxes payées, il doit le faire. Toute économie de taxe doit être reflétée dans le coût total.

Ventilation des coûts par livrable

Livrable	Prix (somme forfaitaire, tout compris)
Insérer le livrable 1 du TDR	
Insérer le livrable 2 du TDR	
Insérer le livrable 3 du TDR	

Ventilation des coûts par élément de coût (exemple uniquement)

Description	Unité de mesure (jour, mois, etc.)	Période totale de l'engagement	Coût unitaire/taux	Coût total pour la période
Consultant 1				
Consultant 2				
Sous-total Personnel				
Frais de déplacement (le cas échéant)				
Autres coûts connexes (veuillez préciser)				
Coût total de la proposition financière				